

11 REALISER UN EVENEMENT DANS L'ESPACE PUBLIC : PRENDRE EN COMPTE L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

Avec la participation de l'association AMAAC Access'Festival et Eric Plantier-Royon, chargé de mission handicap à la ville de Villeurbanne. A partir de la technique du METAPLAN ou Post'IT, nous nous sommes demandés à qui s'adressait l'accessibilité. Il ressort d'abord qu'elle s'adresse aux personnes en situation de handicap, mais finalement, pas seulement.

L'accessibilité concerne toute personne, quel que soit son âge, sa situation (nouveaux arrivants ne parlant pas la langue, jeunes parents se déplaçant avec une poussette, personnes âgées etc). On peut donc parler d'**ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE**.



Nous avons ensuite définis **5 grands axes** pour lesquels l'accessibilité universelle s'applique :

- 1. L'architecture et l'urbanisme** : cheminements extérieurs, entrée d'un équipement, circulation intérieure, WC... Il est nécessaire de veiller au respect de la loi du 11 février 2005 et des mesures législatives facilitant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- 2. La communication** : rendre les supports de communication accessibles (dont les sites web), utiliser le Facile A Lire et à Comprendre (FALC), les pictogrammes, les contrastes...
- 3. Les programmes, services-supports et emploi** : proposer un handi-accueil, des places de stationnement réservées, diffuser les offres d'emplois liées à l'événement dans les réseaux de personnes en situation de handicap, mettre en place une boucle magnétique, du sous-titrage et de l'audiodescription selon le média utilisé, penser au sein de sa programmation à l'intervention d'artistes professionnels en situation de handicap, accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap au sein de son équipe de bénévoles, etc.

11 REALISER UN EVENEMENT DANS L'ESPACE PUBLIC : PRENDRE EN COMPTE L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

4. La formation et la sensibilisation : penser à former autant les bénévoles que les salariés et de sensibiliser le public de l'événement,

5. L'accessibilité financière : prix solidaires, tickets suspendus, gratuité pour l'accompagnateur-ice; etc.



Il est important de prendre en compte l'accessibilité universelle dans le cadre de l'organisation d'un événement **avant** (au moment de la conception), **pendant** et **après** l'événement (réalisation d'un bilan, objectifs d'amélioration pour les prochaines éditions).

C'est important de **tenir compte de l'expérience de participation de la personne** (il ne suffit pas de dire que la personne peut accéder à l'événement, mais surtout qu'elle puisse pleinement y participer au même titre que les autres).

En résumé : un atelier intéressant, qui nous a « déplacé » dans nos idées

Mot clé : la bienveillance

A retenir : ne pas avoir peur d'aller voir la personne en situation de handicap, écouter ses besoins et voir comment on peut y répondre, c'est aussi du bon sens qui ne demande pas forcément trop de moyens

Pour en savoir plus :

- Organiser une réunion accessible à tous : http://reglementationsaccessibilite.blogs.apf.asso.fr/files/Batigeneral/organiser%20une%20reunion_accessibilite%2C%20DMA%2C%202006.pdf
- Démarche du Facile A Lire et Comprendre ou FALC de l'Inpes <http://inpes.santepubliquefrance.fr/jp/cr/pdf/2014/3-PANIEZ%20BD.pdf>
- Accessibilité universelle des outils de communication Altergo, organisme québécois http://www.altergo.ca/sites/default/files/documents/guide_outils_comm_vf_.pdf
- accessibilité physique/urbanistique : <http://www.carpaccess.com/carpa-2/>
- formation, matériel et conseil pour rendre son événement accessible : La Miete et Access festival <http://lamiete.com/index.php/formations-liees-a-la-pratique-en-mixite-de-public-et-a-laccueil-du-handicap-et-de-la-difference/>
- handi-accueil : acces festival <http://accessfestival.strikingly.com/>